

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
DOMAINES DE
COMPETENCES PAR
THEMES

Séance du Conseil Communautaire du 3 mars 2021 à 18 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
ENVIRONNEMENT

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Mise en œuvre d'un
Projet Alimentaire
Territorial
intercommunal

Présents : Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD,
Bernard BASTOUIL, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY,
Denis BOUILLEUX, Ellane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER,
Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU,
Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA,
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE,
Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,
Jean-François GLEIZES, Priscilla GRANIER, Philippe GREFFIER,
Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN,
Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN,
Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY,
Bernard PECH, Georges PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL,
Martine PUEBLA, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL,
Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU,
Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND,
Jean-François VERONIN-MASSET, Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS,
Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
25 février 2021

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

Formant la majorité des membres en exercice.

PAR PUBLICATION
LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Alain CARBON par Bernard BASTOUIL, Cédric LEMOINE par
Omar AIT MOUH, René MERIC par Jean-François GLEIZES,
Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par
Jean-Marc DEUMIER, Bernard VIDAL par Georges PECH.

PAR DELEGATION
LE

Procurations : Nicole MARTIN à Cédric MALRIEU.

Signature

Excusés : Alain BOUSQUET, Sandrine CAMPGUILHEM, Hubert CHARRIER,
Véronique CORROIR, Dominique DUBLOIS, Bernard GRIMAUD,
Didier MAERTEN, Marc TARDIEU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE.

Secrétaire de séance : Bruno POMART.

Monsieur le Président rappelle que la valorisation des productions locales est un des thématiques remontées lors du travail en cours sur le projet intercommunal.

Il informe le conseil communautaire de l'opportunité de se positionner dans le cadre d'une mesure du plan de relance pour promouvoir l'émergence de plans alimentaires territoriaux.

Ces derniers sont définis aux articles L. 1 et L. 111-2-2 du code rural et de la pêche maritime (CRPM) comme des projets collectifs visant à rapprocher les acteurs de l'alimentation et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire donné.

Il s'agit d'un programme d'action concerté, dont le contenu dépend des enjeux du territoire concerné.

Bien qu'il n'y ait pas de contenu type, les PAT proposent généralement des actions dans tout ou partie des thématiques transversales suivantes :



Les thématiques/ Axes qui pourraient s'inscrire dans le cadre d'un PAT à l'échelle du périmètre de l'intercommunalité sont les suivantes :

1. Structuration des filières – Economie locale -Commercialisation

- Aide à la structuration d'un réseau de producteurs inter filière en capacité d'approvisionner les consommateurs, commerces de proximité, autres circuits alimentaires etc.
 - état des lieux des besoins et marchés potentiels en vue de mobiliser les agriculteurs (production existante, ou à développer)
 - Maillage territorial : créer du lien entre les personnes qui consomment et celles qui produisent

Accompagner les actions suivantes :

- Structuration de la filière grandes cultures notamment en bio : Espace-test à la conversion Bio / Création d'outils de pré-transformation des céréales mineures / Organisation d'échanges céréaliers-éleveurs
 - Structuration de la filière Fruits et Légumes
 - Structuration de la Filière Haricot de Castelnaudary
 - Structuration filière chanvre
 - Favoriser le développement de l'agroforesterie et autres pratiques agroécologiques
 - Consolidation filière volaille
 - Création d'un espace collectif de vente directe et de livraison (adossé au Tiers-lieux agricole) pour producteurs et commerçants
 - Mise en place d'un système de logistique mutualisé de produits locaux
 - Accompagnement à l'approvisionnement local des magasins bio et commerces de proximité
 - Renforcement des marchés locaux et valorisation des productions locales
- Etc

2. Installation et Transmission agricole et agro-alimentaire

- Création d'un Tiers Lieux comprenant un espace-test agricole et de co-construction et partage autour de l'alimentation et l'agriculture
- Etc.

3. Restauration collective - scolaire locale et bio

- Accompagner les établissements scolaires (écoles et crèches) et les services de livraison de repas à domicile à l'introduction de produits bio et locaux dans leur restauration scolaire (Loi Egalim) : travail sur les marchés publics,
- Organisation de rencontres sur l'approvisionnement local de la restauration collective
- Etc.

4. Faciliter l'accès pour tous Education - Sensibilisation des publics à l'alimentation durable et de qualité -précarité

- Resto du cœur à la campagne
- Atelier « famille à alimentation positive »
- Ateliers nutrition-santé à destination des publics précaires et fragiles
- Projets de sensibilisation à l'alimentation dans les écoles
- Promouvoir et soutenir les jardins partagés (compétence interco ?)
- Lait et Fruits à l'Ecole
- Marchés ?
- Etc.

5. Gestion des déchets - Environnement

- Création d'une plateforme de compostage pour les déchets verts de l'agglomération
- Diminution du gaspillage alimentaire (dons, glanage, récupération des déchets)
- Etc.

6. Communication

- Actions de communication et de valorisation des actions du PAT
- Alimentation de la plateforme ressource créée dans le cadre de l'inter-PAT (notamment pour identifier tous les points de vente de produits locaux)
- Carte des points de vente de produits locaux
- Manifestations gastronomiques et culturelles
- Territoire bio engagé
- Etc.

La structure de gouvernance envisagée serait la suivante.



Envoyé en préfecture le 10/03/2021

Reçu en préfecture le 10/03/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20210303-20210005-DE

20210005

Monsieur le Président précise que ces premières pistes seront à affiner. Il demande au conseil communautaire de valider le projet de plan d'action, le principe de gouvernance et de l'autoriser à déposer le dossier de demande de subvention associé.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

VALIDE le projet de plan d'action et le principe de gouvernance.

AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention associé.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 3 mars 2021



Le Président,


Philippe GREFFIER.